

l'Esprit Synodal. "Veni ad nos (Domine Sancte Spiritus),
 "adesto nobis, dignare illabi cordibus nostris: doce nos
 "quid agamus, quo gradiamur ostende, quid efficiamus
 "operare." Nous ferons usage de cet esprit de conseil,
 dans nos prochaines Conférences.

Pour y participer avec plus d'abondance, ne cessons d'envoyer au ciel ces traits de feu. Servons-nous en, chaque jour, comme de douces aspirations, qui très certainement nous feront porter à nos conférences des cœurs brûlants.

XVII.—DE PROMULGATIONE DECRETORUM HUIUS CONCILII PROVINCIALIS.

La présente Lettre vous est adressée en accomplissement de ce Décret. "Si celebrari nequeat (Synodus diœcesana) "extrâ synodum quàm primùm promulgentur."

XVIII. DE INVOCATIONE ET VENERATIONE BEATISSIMÆ MARIÆ VIRGINIS.

Le Concile, en terminant ses travaux, était aux pieds de l'Auguste Mère de Dieu, dont la vie éclatante éclaire toutes les Eglises. Et comment ne serait-elle pas la lampe des Conciles, elle qui a donné au monde entier la lumière éternelle? Il conjurait les Evêques et les autres pasteurs des âmes, de travailler, avec un nouveau zèle, à faire aimer cette tendre Mère dont les mamelles sacrées allaitent les brebis aussi bien que les agneaux. Il l'établissait *Gardienn*e de toutes les vignes qu'il est chargé de cultiver. Il suppliait le St. Siège Apostolique d'ajouter au glorieux Diadème, dont est ceint son front majestueux, la brillante auréole du dogme de son *Immaculée Conception*, qui, en devenant *dogme de foi*, doit, du haut du ciel, refléter sur toute la terre les rayons lumineux de sa divine pureté.

Il conjurait le Souverain Pontife de lui accorder, en attendant, la consolation de la pouvoir proclamer en tous lieux *Immaculée dans sa Conception*.